Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 6 janvier 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)
Collation1 p. (415r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 6 janvier 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42114

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction6 janvier 1863
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCastaing, Georges (1813-1882)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin adresse au préfet la copie d'une demande d'autorisation d'ouverture d'un bureau auxiliaire de vente de tabac pour les ouvriers de l'usine de Guise et les habitants du Familistère.
NotesGeorges Castaing est préfet de l'Aisne de 1861 à 1866.

Mots-clés

Familistère, Habitations
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42114?context=pdf

336

415

Genève 6 Janvier 1863.

A Monsieur le Préfet de l'Aisne.

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie d'une demande que je fais ce jour à Monsieur le Directeur des Contributions indirectes, à l'effet d'être autorisé à faire tirer pour un débitant de tabac de Guise un barreau amovible en cartons, spécialement destiné à fermer mes ouvriers et les habitations construites et en construction que je fais édifier pour les loger.

La sollicitude du Gouvernement et votre bienveillance bien connues m'engagent à vous instruire directement de cette demande et à vous prier de vouloir bien user de votre haute prérogative pour que ma requête soit favorablement accueillie.

Et vous assurant de toute ma considération, je vous prie d'agréer,

Monsieur le Préfet,

Mes très humbles salutations.

Godin